

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de MORINGHEM

En date du 09/11/2022

Date de la convocation : 04.11.2022

L'an deux mil vingt-deux, le neuf du mois de novembre, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MORINGHEM, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe CORNETTE, Maire.

Etaient présents, tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent représenté :

Pauline DURIEZ (procuration à Aurélie DOLLE)

La séance est ouverte.

Monsieur Sébastien HENON est élu secrétaire de séance.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de conseil en date du 07/10/2022. Ce PV est validé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance :

- **Délibération n°1** – Convention RPI– *approuvée à l'unanimité après modifications apportées.*
- **Délibération n°2** - décision modificative 2022-1 – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°3** – travaux salle polyvalente – *information*
- **Délibération n°4** – relevé topographique mairie/école – *approuvée à l'unanimité*
- **Délibération n°5** – Prix terrains à bâtir– *approuvée à l'unanimité*

La séance est levée à 20h